

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1103

présenté par

M. Forissier, M. Kamardine, Mme Bonnivard, M. Dubois, M. Fabrice Brun, Mme Anthoine,
Mme Bazin-Malgras, M. Neuder, M. Viry, Mme Corneloup, M. Descoeur, M. Boucard,
M. Bourgeaux, M. Portier et M. Vincendet

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 53, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.